

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE**

**22 AVRIL 2013
20 H**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 22 avril 2013, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Absence motivée : Monsieur le conseiller Joël Beauchemin

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

MOMENT DE RECUEILLEMENT

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Sujet visé par le grief 2011-02

Fin de la première période de questions.

RÈGLEMENTS

A-2013-17 Règlement 534-38 modifiant le règlement 534 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'installer des panneaux d'arrêts à l'intersection du chemin du Petit-Bois et de la rue Jules-Phaneuf et d'interdire le stationnement face aux boîtes postales situées sur la rue de la Tasserie

Avis de motion est donné par madame la conseillère Lyne Beaulieu

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 534-38 modifiant le règlement 534 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'installer des panneaux d'arrêts à l'intersection du chemin du Petit-Bois et de la rue Jules-Phaneuf et d'interdire le stationnement face aux boîtes postales situées sur la rue de la Tasserie.

A-2013-18 Règlement 534-39 modifiant le règlement 534 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'abaisser la vitesse permise sur une partie de la montée de la Baronnie

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 534-39 modifiant le règlement 534 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'abaisser la vitesse permise sur une partie de la montée de la Baronnie.

MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

**2013-166 Ouvrage de rétention des eaux sanitaires
*Benvas excavation inc.***

Considérant l'appel d'offres public pour l'ouvrage de rétention des eaux sanitaires;

Considérant la réception de deux (2) soumissions;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service du génie en date du 17 avril 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Benvas excavation inc. de Varennes, pour l'ouvrage de rétention des eaux sanitaires par l'installation d'une chambre de régulation du débit et la construction d'un bassin de rétention pour un montant total de 548 373.26 \$ taxes incluses. Cette dépense est imputable au règlement 787.

Certificat de la trésorière numéro 2398

Adoptée.

**2013-167 Fourniture de terre pour l'année 2013
*Matériaux Paysagers Savaria***

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de terre pour l'année 2013;

Considérant la réception d'une (1) soumission;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 17 avril 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Matériaux Paysagers Savaria de Boucherville, pour la fourniture de terre pour l'année 2013 pour un montant total de 49 320.83 \$ taxes incluses. Cette dépense

est imputable au fonds d'administration pour un montant de 43 950 \$ et au fonds de parcs et terrains de jeux pour un montant de 3 225.98 \$.

Certificat de la trésorière numéro 2402

Adoptée.

**2013-168 Programme de signalisation municipale
Le Groupe Médiagraphe inc.**

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fabrication, l'installation et le transport d'enseignes pylône et autres panneaux d'information;

Considérant la réception d'une (1) soumission;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur des communications en date du 20 mars 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, Le Groupe Médiagraphe de Sainte-Julie, pour la fabrication, l'installation et le transport d'enseignes pylône et autres panneaux d'information, pour un montant total de 34 590.45 \$ taxes incluses.

Certificat de la trésorière numéro 2400

Adoptée.

**2013-169 Acquisition d'un réservoir de 2035 gallons
René Riendeau 1986 inc.**

Considérant la recherche de prix pour l'acquisition d'un réservoir de 2035 gallons;

Considérant la réception de prix de (3) fournisseurs ;

Considérant le rapport d'analyse de conformité et la recommandation du directeur du Service des travaux publics en date du 19 avril 2013;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, René Riendeau 1986 inc. de Varennes, pour l'acquisition d'un réservoir de 2035 gallons, pour un montant total de 18 432.79 \$ taxes incluses. Cette dépense est imputable au fonds de roulement et le remboursement de cette somme sera effectué sur cinq (5) ans à compter de 2014.

Certificat de la trésorière numéro 2401

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2013-170 Autorisation de signature
Protocole d'entente relatifs à l'octroi d'une aide financière du PIQM**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le Maire Martin Dampousse à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, les deux (2) protocoles d'entente (dossiers 525127 et 525128) relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.5 du programme d'infrastructures Québec-Municipalités; tels protocoles d'entente sont annexés à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2013-171 Autorisation de signature
Bail entre Atelier gourmand Yellomangos inc. et la Ville de Varennes
Projet pilote de station de restauration**

Il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser madame Manon Lanneville, directrice des Services récréatifs et communautaires à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, le bail entre Atelier gourmand Yellomangos inc. et la Ville de Varennes; tel bail est annexé à la présente comme si au long reproduit.

Adoptée.

**2013-172 Autorisation de dépense au Fonds de parcs et terrains de jeux
Acquisition modules de jeux 2 à 5 ans – parc de la Petite-Prairie**

Considérant les demandes de prix et les propositions reçues pour l'acquisition de modules de jeux 2 à 5 ans – parc de la Petite-Prairie;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De confier à la compagnie Tessier Récréo-Parc inc. de Nicolet, la fourniture et l'installation de modules de jeux au parc de la Petite-Prairie, pour un montant de 24 985.22 \$, taxes incluses.

Le conseil autorise de plus l'affectation d'un montant maximum de 10 000 \$ pour la préparation de la surface de jeux (fosse de sable, etc.) en régie interne par les travaux publics

Ces dépenses sont affectées au Fonds de parcs et terrains de jeux.

Certificat de la trésorière numéro 2377

Adoptée.

**2013-173 Le Grand Défi Pierre Lavoie 2013
Autorisation – Le 1000 km**

Attendu qu'une autorisation de la Ville de Varennes est requise par le ministère des Transports du Québec pour permettre au Grand Défi Pierre Lavoie de circuler sur les voies publiques de la municipalité lors du 1000 km le 16 juin 2013;

Attendu que le Conseil municipal désire donner son accord à cette activité;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de la Ville de Varennes autorise l'organisme Le Grand Défi Pierre Lavoie à emprunter certaines voies publiques de la municipalité (route 132) lors du 1000 km qui se déroulera le 16 juin 2013.

Adoptée.

2013-174 Programme Habitation Durable - Demande à la Ville de Victoriaville

CONSIDÉRANT que la Ville de Victoriaville a mis sur pied un programme de subvention appelé « Habitation Durable »;

CONSIDÉRANT que ce programme novateur permet l'octroi d'aides financières en matière de construction et de rénovation durables afin de rendre plus simple et accessible le choix de travaux plus écologiques ou écoénergétiques;

CONSIDÉRANT le grand intérêt du Conseil de la Ville de Varennes pour le développement durable;

CONSIDÉRANT que la Ville de Victoriaville a offert de fournir aux villes intéressées le matériel nécessaire à la mise sur pied d'un tel programme sur le territoire;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Lyne Beaulieu, appuyé par madame la conseillère Natalie Parent et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes applaudit l'initiative de la Ville de Victoriaville et requiert la transmission du matériel nécessaire à la mise sur pied du programme Habitation Durable sur son territoire.

Adoptée.

2013-175 Demande d'aide financière de l'UMQ – Contestation du grief # 2011-02 du SPQ section locale Varennes

CONSIDÉRANT le dépôt, le 11 octobre 2011, du grief # 2011-02 du SPQ section locale Varennes;

CONSIDÉRANT les allégués de ce grief à l'effet que la Ville de Varennes devrait rémunérer ses pompiers pour un accident de la route avec déversement pour lequel ils n'avaient pas été appelés;

CONSIDÉRANT qu'aucun des policiers de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent sur les lieux n'a transmis l'information au Centre d'appels d'Urgence (CAU), géré par cette même Régie, qu'un déversement était constaté sur place;

CONSIDÉRANT le protocole de mobilisation en vigueur pour le CAU, tel qu'approuvé par la Ville de Varennes par sa résolution 2011-051 adoptée lors de la séance générale du 7 février 2011;

CONSIDÉRANT que la Ville de Varennes a considéré ce grief non fondé en fait et en droit par sa résolution 2011-410 adoptée lors de la séance générale du 5 décembre 2011, considérant en effet n'avoir commis aucune faute dans ce dossier;

CONSIDÉRANT que ce grief a été référé en arbitrage;

CONSIDÉRANT cependant la sentence intérimaire du 16 janvier 2013, dans le dossier no RB-0112-10021-QP, rejetant la prétention de la Ville de Varennes à l'effet que ce grief n'en est pas un car aucun conflit n'existe entre le SPQ section locale Varennes et la Ville elle-même, puisque la faute alléguée, s'il y a lieu, ne dépend pas de l'employeur, mais bien d'un tiers (la Régie);

CONSIDÉRANT que cet arbitrage de grief traite de questions d'intérêt général pour l'ensemble des municipalités du Québec ayant un Service de sécurité incendie et pourrait avoir un impact financier important pour l'ensemble de celles-ci;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par madame la conseillère Lyne Beaulieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville de Varennes demande l'aide financière de l'UMQ dans le cadre de la contestation du grief # 2011-02 du SPQ section locale Varennes.

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Nature de l'usage et endroit visé pour le bail avec Yellomangos
- Montant attendu en aide financière de l'UMQ

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 14.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Dampousse

Me Marc Giard, OMA